

Ozouer-le-Voulgis

Quel curieux nom que celui-ci.

Il y a fort longtemps, le bourg s'appelait "Oratoire du chevalier du Voulgis".

"Oratoire" a évolué en "Osoir " puis en "Osouer", alors que "du chevalier du Voulgis" a été raccourci en "Le Voulgis".

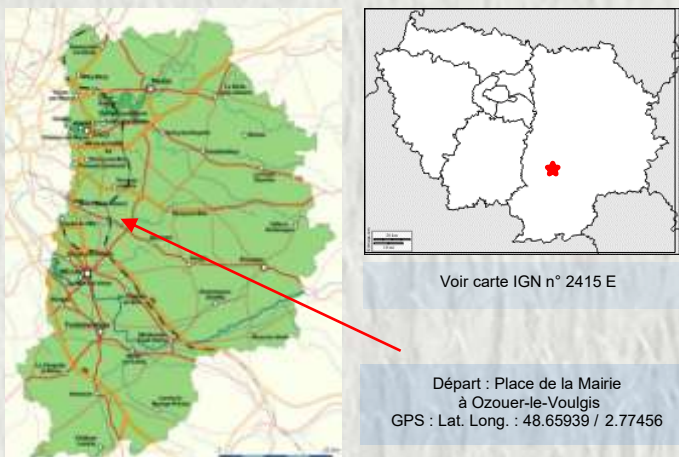
Parcourant le bois de Vitry, vous rencontrerez différents éléments d'exploitation de carrière - fossés, rails, ... Ce sont les seules traces qui subsistent des 5 ou 6 carrières exploitées sur la commune. De celles-ci était extrait jusqu'au début du XXe s la pierre meulière utilisée pour la construction.

Église Saint-Martin :

L'imposante église Saint-Martin à Ozouer-le-Voulgis, inscrite au Monuments Historiques depuis 1926, est un édifice de style Renaissance bâti vers 1530-1540 et remanié au début du 18e siècle qui abrite de nombreux objets d'art.



Ozouer-le-Voulgis : Eglise Saint-Martin – Photo collectif image Melun ®



Voir carte IGN n° 2415 E

Départ : Place de la Mairie
à Ozouer-le-Voulgis
GPS : Lat. Long. : 48.65939 / 2.77456

Accès : A 18 km au nord-est de Melun par la N36, la D619 puis la route de Guignes

Informations pratiques :

Superette, boulangerie
Dénivelé positif : 77 m ;
Altitude mini : 69 m ; Altitude max : 99 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Avril 2026 -



Ozouer-le-Voulgis Les Bois de Vitry



Ozouer-le-Voulgis – L'Yerres près du village – Photo -CP®

Une agréable petite randonnée autour d'un village installé sur un coteau de l'Yerres. Après avoir vu des champs, le village sous différents angles vous traversez un bois où subsistent de nombreuses traces d'exploitation de carrières.



9,5 km



2h30



Bleu



Facile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

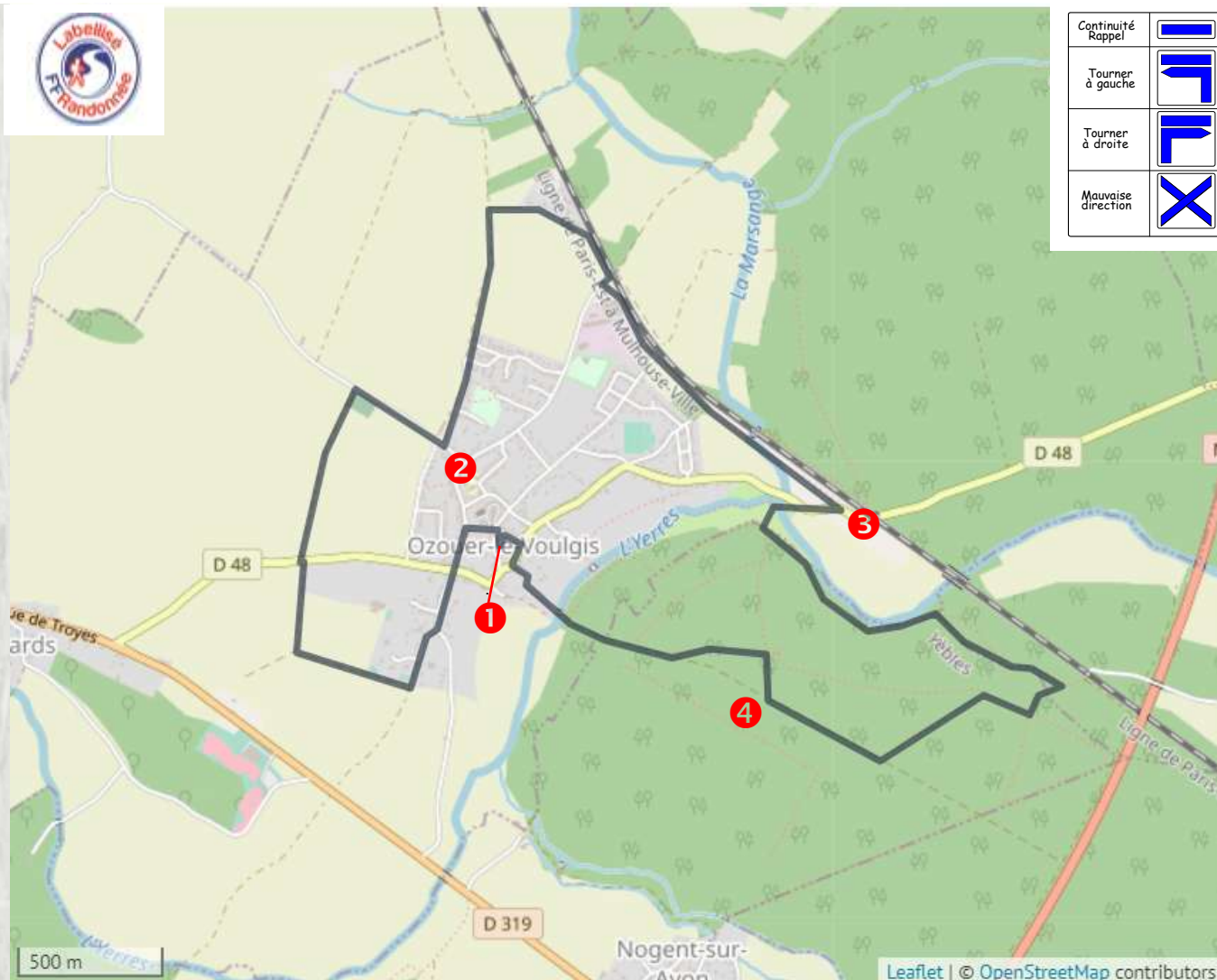
Les Bois de Vitry



- 1 De la place de la mairie, partir à gauche. Monter par la rue de la Mairie jusqu'à la rue de la République, (à droite, l'église Saint-Martin). Tourner à gauche. A la fourche, la Croix Saint-Jean, obliquer à droite puis bifurquer 2 fois à droite dans le chemin herbeux. Couper la D48 et continuer par le chemin en face, décalé à gauche et à travers champs. Après le cimetière, virer sur la rue à droite.
- 2 Emprunter la rue à gauche sur un kilomètre, tourner à droite, longer le hameau Jamard. Arrivé près du passage à niveau, faire un droite-gauche, continuer sur un kilomètre, en suivant la voie ferrée.
- 3 Prendre la D 48 à droite. Dépasser le lieu-dit la Cantine et obliquer à gauche sur le chemin de terre. Franchir la passerelle sur l'Yerres et atteindre l'orée du bois pour la suivre à gauche. Longer l'Yerres sur 800 mètres puis s'en écarter en montant par le chemin à droite. Virer 2 fois à droite puis obliquer à gauche à la fourche des chemins. Suivre la grande allée à droite sur 500 mètres.
- 4 Prendre à droite, passer près d'anciennes carrières de meulrières, tourner à gauche. Descendre par la grande allée, jusqu'à sortie du bois, franchir le pont sur l'Yerres pour grimper par la rue des Fontaines. Après le lavoir, virer à droite puis à gauche et retrouver la place de la mairie.



Ozouer-le-Voulgis : lavoir du Bourg - photo : Ozouer-le-Voulgis®



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".